

Principaux messages du MSC en vue de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA (17 avril 2020)

Point 1 de l'ordre du jour : Informations relatives à l'assimilation des Directives volontaires sur les régimes fonciers et des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture

Nous saluons l'inclusion de ce point à l'ordre du jour des réunions du Bureau et du Groupe consultatif du CSA, car l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA – qui revient à « ramener à la maison les résultats obtenus à Rome » - est fondamentale pour rendre le CSA plus efficace au niveau national.

La société civile, les organisations de petits producteurs et petites productrices et les Peuples autochtones ont largement utilisé les Directives volontaires sur les régimes fonciers dans leurs travaux, souvent en étroite collaboration avec la FAO et les gouvernements, dans leurs efforts de renforcement des capacités, de plaidoyer et autres, et ont élaboré un manuel populaire pour l'application de ces Directives, qui est largement utilisé.

Il pourrait s'agir d'une bonne dynamique que de proposer aux membres du Bureau et du Groupe consultatif de présenter volontairement leurs expériences en matière d'utilisation et d'application des résultats politiques du CSA. Il serait également bon d'entendre les autres OSR, ainsi que la FAO. Le MSC serait ravi de contribuer aussi à cet exercice.

Point 2 de l'ordre du jour : La crise du COVID-19 et ses implications pour le Plan de travail 2020 du CSA – La continuité des activités du CSA

Lors des nombreux appels de consultation interne que nous avons eus au sein du MSC ces dernières semaines, nous avons pu constater à quel point les personnes et les organisations du monde entier sont désormais engagées dans la fourniture de réponses urgentes à la crise sanitaire, ainsi qu'aux crises économiques, financières et alimentaires émergentes. La situation actuelle est en train de déclencher de graves violations des droits politiques et humains, affectant les droits à la santé et à l'alimentation de millions de travailleurs et travailleuses, femmes, réfugié-e-s, personnes déplacées, personnes migrantes, personnes des villes en situation d'insécurité alimentaire, petits producteurs et petites productrices, Peuples autochtones, et plus particulièrement encore, les personnes âgées de chacun de ces groupes.

Face à cette catastrophe mondiale multidimensionnelle sans précédent, nous ne pouvons pas maintenir le *statu quo* au CSA. Nous avons été choqué-e-s de constater que l'ordre du jour proposé pour cette réunion est quasiment identique à celui initialement élaboré pour début mars.

Nos collègues de toutes les régions travaillent étroitement avec les personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, qui seront une fois de plus les plus affectées par ces multiples crises. Ils ont l'impression que celles et ceux qui proposent de poursuivre les activités comme prévu, en les soumettant simplement à des modalités virtuelles, n'ont pas compris la gravité de la situation et ses implications pour le mandat principal du CSA. Cette approche semble très lointaine de la réalité de la plupart des personnes.

Cette crise affecte déjà négativement les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de millions de personnes, en raison des fermetures des marchés de petits producteurs d'aliments et des marchés alimentaires informels, de la perte de revenus, de la pénurie de main-d'œuvre dans les champs, de la suspension des programmes d'alimentation scolaire, de la fermeture des soupes populaires et de l'augmentation de la violence domestique. Elle aura aussi des répercussions à long terme, car elle va amplifier les vulnérabilités et les inégalités structurelles déjà existantes au sein de nos systèmes alimentaires, dans les pays et entre ces derniers. Les travailleurs et les travailleuses de l'alimentation et de l'agriculture seront particulièrement touché-e-s, de même que les petits producteurs et petites productrices d'aliments, les personnes pratiquant l'agriculture familiale, et les petites et moyennes

entreprises. Le webinaire organisé hier par le MSC, qui a compté avec la participation d'un nombre important de membres et de participants du CSA, a montré que les politiques sectorielles et les actions fragmentées ne suffiront pas, à elles seules, à faire face à la crise et à empêcher qu'elle ne s'aggrave. Nous avons besoin d'une réponse politique mondiale urgente et coordonnée.

Le CSA a été réformé en réponse à une crise alimentaire, et il doit se montrer utile lorsqu'une nouvelle crise alimentaire émerge, sachant que celle-ci pourrait prendre des proportions plus grandes et plus dangereuses que celle de 2008. De par son expérience du dialogue multiacteurs et des résultats négociés lors de la dernière décennie, sa nature en tant qu'instance internationale et intergouvernementale, sa vision et son inclusivité, qui lui permet de nouer un dialogue avec l'ensemble des secteurs affectés par la faim et l'insécurité alimentaire, le CSA se caractérise par une valeur ajoutée, une légitimité et un mandat uniques pour discuter et convenir de solutions politiques pour faire face à la crise alimentaire de 2020.

En réponse aux deux questions posées dans le document de contexte portant sur la continuité des activités du CSA concernant les rôles du CSA en tant que plate-forme et en matière de politique, les organisations de la société civile et de Peuples autochtones, ainsi que les mouvements sociaux en appelons aujourd'hui à vous :

- Considérons le CSA comme une plate-forme pour en apprendre davantage sur les impacts de la crise sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Partageons nos expériences et nos analyses s'agissant des réponses efficaces apportées à cette crise par les gouvernements, les institutions internationales et les sociétés
- Tirons parti du rôle politique du CSA en tant que principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte pour élaborer et convenir d'une réponse politique mondiale à la nouvelle crise alimentaire Cette réponse devrait se baser sur les nombreuses actions déjà mises en œuvre par nous tous, gouvernements, institutions internationales et acteurs de la société, et devrait viser à garantir leur convergence, leur cohérence et leur coordination.

Ce doit être pour nous la priorité des prochains mois, si le CSA entend présenter un intérêt pour le monde et respecter son mandat et ses fonctions de base. Nous allons présenter par écrit la raison d'être de ladite réponse politique coordonnée, ainsi qu'une ébauche de processus sous les auspices du CSA, pour votre examen.

Par ailleurs, nous suggérons de poursuivre les axes de travail actuels du CSA, mais à un rythme plus lent. Afin de garantir l'inclusivité, la participation et la haute qualité des processus sur les systèmes alimentaires et la nutrition, et sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes, les négociations devraient être programmées à un moment où les réunions en face à face seront à nouveau possible.

Nous voyons deux possibilités pour un éventuel calendrier (voir l'annexe 2 suivante pour plus de détails) :

- 1) Si la 47e session du CSA peut avoir lieu en octobre, les négociations pourraient avoir lieu en août ou en septembre, mais certainement pas en mai et en juin.
- 2) Si la 47e session du CSA ne peut avoir lieu qu'en janvier 2021, ces négociations peuvent se tenir en novembre ou en décembre 2020.

En attendant, une certaine flexibilité devrait être possible afin de faire progresser les consultations de manière virtuelle. Mais nous insistons, ici : compte tenu du niveau de controverse dont font l'objet les deux axes de travail et de la nécessité d'arriver à de véritables résultats par consensus, nous ne pouvons pas atteindre un consensus significatif et véritable faute de négociations en face à face.

Nous allons beaucoup apprendre, lors des mois à venir, sur les systèmes alimentaires, leurs forces, les risques auxquels ils sont confrontés et leurs vulnérabilités, et nous allons notamment découvrir quels systèmes alimentaires se montrent plus résilients lorsqu'ils sont sous pression. Nous devons tenir compte de ces enseignements dans l'élaboration de ces nouveaux résultats politiques du CSA, comme l'ont également souligné certains États-membres lors des dernières réunions des Groupes de travail à composition non limitée du 14 avril.

Notre proposition de révision des priorités du programme du CSA est réaliste, dans le meilleur sens du terme : Nous ne pouvons pas tout faire en même temps, mais nous pouvons faire coïncider la nécessité de répondre à la nouvelle priorité émanant de la crise et le plan de travail tel que convenu dans le Programme de travail pluriannuel.

Point 3 de l'ordre du jour : Préparation du rapport final du CSA

La proposition relative à l'élaboration du Rapport final demeure quasi-inchangée. Nous ne pouvons pas voir si les propositions formulées par les membres et les participants lors de la réunion de janvier ont été incluses et, si tel n'est pas le cas, les raisons derrière cela.

Nous pensons que la proposition n'aborde toujours pas efficacement le principal problème, à savoir comment refléter la richesse et le contenu des débats en plénière dans le rapport final, pour éviter qu'un rapport sans intérêt vienne rendre compte de la plénière du CSA pour la troisième année consécutive.

Le Type B proposé dans ce document est celui qui devrait aborder ce problème, mais il le fait en prévoyant que le projet de conclusion d'une Plénière serait principalement préparé à l'avance, après quoi une série de puces seraient ensuite ajoutées pour refléter un débat de 2 heures en plénière. Cela ne semble pas satisfaisant, et ne dit pas non plus comment les puces supplémentaires feraient l'objet d'un accord sans une longue discussion en plénière.

Nous pensons que le rapport du CSA devrait refléter de manière juste et précise les discussions tenues en plénière. Il n'a pas à tout réduire sous la forme de conclusions et devrait plutôt viser à constituer un résumé dynamique des débats.

Afin de rédiger ce résumé juste, concis et précis des discussions, un groupe reflétant la diversité des participants du CSA pourrait être chargé d'élaborer, avec le soutien du Secrétariat du CSA, un premier projet de résumé portant sur chaque débat de la Plénière, qui serait ensuite envoyé au Comité de rédaction pour examen.

Point 4 de l'ordre du jour : Thème de la 47e session du CSA :

La transformation des systèmes alimentaires est à la fois un fait et un besoin. De profondes mutations sont en cours depuis des décennies, partout dans le monde. La question n'est pas de savoir s'il existe une transformation, mais de savoir quelle direction elle prend.

La transformation est un besoin humanitaire urgent. Pour celles et ceux qui souffrent de la malnutrition et de la faim, la transformation des systèmes alimentaires pour atteindre de meilleurs résultats est urgente.

Ceci est encore plus évident en ces temps où nous voyons plus clairement encore les risques et les vulnérabilités des systèmes alimentaires mondialisés et industrialisés, et la manière dont les systèmes actuels exacerbent les profondes inégalités existantes : sans transformation, les groupes les plus affectés par la faim et la malnutrition seront encore plus touchés par cette crise. Ces personnes sont assurément laissées pour compte. Nous ne pouvons l'accepter.

Par conséquent, le thème « Transformer les systèmes alimentaires pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition » de la plénière du CSA ne suscite aucun doute ; cependant, la question serait mieux

cadrée si l'on tenait compte de ces temps de crise et si l'on disait : « Transformer les systèmes alimentaires en temps de crises, dans l'œil de la tempête ».

Point 5 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le budget

Une question : Avons-nous bien compris que le CSA n'a pas dépensé toutes ses ressources en 2019 et qu'il a dû reverser 166 000 USD au Fonds général de la FAO fin 2019 ? Comment ceci a-t-il pu arriver ? Compte tenu du fait que nous avons été informés que certaines réunions du CSA, comme l'événement sur la foresterie, ne disposaient pas de ressources pour couvrir la participation ou l'interprétation, il s'agit là d'une importante question.

Point 6 de l'ordre du jour : Mises à jour sur les axes de travail

Point 7 de l'ordre du jour (Questions diverses)

Composition du Groupe consultatif du CSA avec une attention spécifique sur la participation des jeunes

Nous souhaiterions exprimer notre surprise et notre préoccupation quant au fait que cette question et une proposition complète sont aujourd'hui soumises à la décision du Bureau, et que le Bureau n'a pas jugé nécessaire d'informer ou de consulter le Groupe consultatif du CSA. S'agissant de la demande émanant du Conseil des jeunes, par exemple, il est surprenant de constater que les secteurs du MSC n'aient pas été consultés par le Groupe de travail du Bureau à ce sujet. En ce sens, en tant que groupe de travail du MSC sur les Jeunes, nous souhaiterions communiquer certains des messages clés contenus dans le courrier que nous avons rédigé à l'attention des membres du GC et du Bureau (voir l'Annexe 1 ci-dessous).

Annexe 1 : Courrier des jeunes du MSC au Bureau et Groupe consultatif du CSA

Chers membres du Bureau et du Groupe consultatif du CSA,

Nous vous écrivons en tant que Groupe de travail du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC) sur les Jeunes afin d'exprimer notre surprise et notre préoccupation face à la demande du Conseil des jeunes auprès des organismes ayant leur siège à Rome (OSR), récemment constitué, de rejoindre le Groupe consultatif du CSA.

Le Groupe de travail du MSC sur les Jeunes réunit des personnes pratiquant la petite production d'aliments et l'agriculture familiale, des Peuples Autochtones, des artisans-pêcheurs, des travailleurs/-euses de l'agriculture et de l'alimentation, des femmes, des sans-terres, des consommateurs/-trices, des pastoralistes, des personnes des villes en situation d'insécurité alimentaire et des ONG venant du monde entier, à travers nos organisations nationales et mondiales. Le secteur et le Groupe de travail des Jeunes du MSC défendent ardemment la participation des jeunes aux travaux du CSA. Nous sommes ravi-e-s que le Comité travaille désormais à un processus de convergence des politiques consacré à la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Nous avons aussi été heureux que les jeunes puissent jouer un rôle de premier plan lors de la 46e session du CSA. En amont de la semaine de la Plénière, les Jeunes du MSP et du MSC étaient parvenus avec succès à organiser la Manifestation parallèle consacrée aux Jeunes, qui a eu lieu lors de la dernière journée du CSA. A cette occasion, nous avons démontré notre capacité à travailler ensemble, de manière constructive, pour contribuer aux dialogues politiques menés au sein du CSA.

Lors de la Manifestation parallèle sur les Jeunes, un représentant du MSP avait mentionné une initiative visant à constituer un Conseil des jeunes auprès des OSR. Dès lors, nous sommes entrés en contact avec le Conseil dans le but de mieux connaître ses objectifs, sa portée et ses principes. Notre secteur a examiné le document de constitution du Conseil : nous sommes préoccupés par son approche limitée de l'identité des jeunes, son échec à accorder une place centrale aux droits humains et son attention portée exclusivement à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Nous nous sentons découragé-e-s et vivement préoccupé-e-s par le processus de construction du Conseil, qui a été piloté par des organisations de jeunes membres du MSP, malgré son inclusivité affichée. Dans un récent courrier adressé au Conseil des jeunes, nous avons exprimé notre inquiétude quant au fait que le processus visant à créer ce Conseil n'ait été ni participatif, ni inclusif, ni transparent. Malgré notre travail étroit avec les jeunes du MSP, tout au long de 2019, pour co-organiser la manifestation parallèle du CSA sur les Jeunes, les jeunes des organisations de la société civile et des mouvements sociaux participants au MSC n'avons pas été directement informé-e-s de l'initiative, ni n'avons été invité-e-s aux multiples consultations qui se sont tenues pour constituer le Conseil.

Bien que nous ayons été désormais invité-e-s à participer au Conseil proposé, nous ne comprenons toujours pas suffisamment bien ce à quoi nous participerions, étant donné que le développement du Conseil en est à un stade bien avancé. Nous ne connaissons ni sa vision des systèmes alimentaires, ni ses principes de gouvernance, et ignorons s'il dispose de processus visant à garantir la cohérence vis-à-vis des objectifs centraux du CSA. De surcroît, nous nous demandons pourquoi les jeunes du MSP ont décidé de former un tel conseil et de solliciter un siège au Groupe consultatif du CSA, alors que les jeunes disposent déjà de mécanismes de participation aux travaux du CSA : le MSC et le MSP. Au lieu d'établir un organe supplémentaire sans processus inclusif ni objectifs cohérents, nous pensons que l'accent devrait être placé sur le renforcement de la participation des jeunes au sein de nos mécanismes respectifs et au CSA. Nous, jeunes de la société civile, avons montré que nous pouvons parler en notre propre nom, garantissant ainsi que les diverses perspectives des jeunes soient portées et entendues. Le CSA doit veiller à ce que ceci reste possible à l'avenir.

A cet effet, nous proposons la tenue d'une Session spéciale du Bureau et du Groupe consultatif du CSA sur la participation des jeunes au CSA. Ceci permettrait de créer un espace afin d'entendre les perspectives d'une large gamme de jeunes et de leurs organisations sur l'axe de travail à venir du CSA consacré à la jeunesse, mais aussi de savoir comment nous souhaitons être impliqués dans la structure et les processus actuels du Comité, y compris la Plénière et le Groupe consultatif. Les potentiels points à l'ordre du jour de la discussion de cette session spéciale pourraient être orientés vers le processus politique actuel consacré aux Approches agroécologiques et autres innovations, le prochain axe de travail sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, ou le cadre de discussion en lien avec le prochain Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU. Cette Session spéciale pourrait compter avec la participation des secteurs des Jeunes du MSC et du MSP, mais aussi de jeunes chercheurs du CGIAR et de jeunes experts du personnel des OSR.

Les Jeunes du MSC restons engagé-e-s à poursuivre notre participation active aux événements et activités du CSA. Nous sommes également disposé-e-s à répondre à toute question ou doute venant des membres du Bureau et accueillons toute nouvelle discussion sur les sujets qui concernent les jeunes.

Meilleures salutations,

Le Groupe de travail du MSC sur les Jeunes

Annexe 2 : Proposition de calendrier pour la révision des priorités du programme du CSA pour 2020

Objectifs :

1. Donner la priorité à la réponse politique mondiale qui doit être apportée de toute urgence à la crise alimentaire qui accompagne la crise sanitaire, économique et financière provoquées par la pandémie de COVID-19.
2. Reprogrammer les processus politiques sur les systèmes alimentaires et la nutrition, et l'agroécologie et les autres innovations de sorte à ce que les négociations politiques respectives puissent être conduites lors de réunions en face à face.

Deux options différentes pourraient être envisagées pour reprogrammer l'ordre du jour du CSA afin de refléter les nouvelles priorités. Nous préférons l'Option 2, qui nous semble aussi plus réaliste.

Option 1 : Dans l'hypothèse où la Plénière du CSA pourrait se tenir en octobre 2020 (peu probable, mais encore peut-être possible)

- Lors des mois à venir, le CSA utiliserait son potentiel à constituer la plate-forme d'échange d'expériences et d'analyses la plus ouverte pour développer des connaissances et un dialogue sur la manière dont la crise du COVID-19 affecte la sécurité alimentaire et la nutrition. Cet échange de connaissances et de dialogues peut se faire de manière virtuelle, en incluant l'ensemble des membres et participants impliqués.
- Ces apprentissages, échanges et consultations permettraient d'élaborer un projet de réponse politique mondiale, qui serait présenté et finalisé lors de la 47e session du CSA, en octobre 2020.
- Dans ce cas, il est suggéré de conduire les négociations politiques sur les systèmes alimentaires et la nutrition, et sur l'agroécologie et les autres innovations aux mois d'août et de septembre 2020, afin de permettre l'adoption de ces résultats politiques lors de la 47e session du CSA, en octobre.

Option 2 : Dans l'hypothèse où la 47e session du CSA ne pourrait avoir lieu qu'en janvier 2021 (plus probable que l'Option 1) :

- Comme pour l'Option 1, le CSA utiliserait son potentiel à constituer la plate-forme d'échange d'expériences et d'analyses la plus ouverte pour développer des connaissances et un dialogue sur la manière dont la crise du COVID-19 affecte la sécurité alimentaire et la nutrition. Cet échange de connaissances et de dialogues peut se faire de manière virtuelle, en incluant l'ensemble des membres et participants impliqués.
- Ces apprentissages, échanges et consultations permettraient d'élaborer un projet de réponse politique mondiale, qui prendra la forme d'un *document évolutif*, avant le mois d'octobre 2020 voire avant, qui serait ensuite actualisé, finalisé et enfin approuvé par la 47e session du CSA en janvier 2021.
- Dans ce cas, il est suggéré de conduire les négociations politiques sur les systèmes alimentaires et la nutrition, et sur l'agroécologie et les autres innovations aux mois de novembre et décembre 2020, pour permettre l'adoption de ces résultats politiques lors de la 47e session du CSA, en janvier 2021.